

DOSSIER D'INSCRIPTION MARCHES NOCTURNES BRIGNOLES

Organisateur :

Mairie de Brignoles
9 place Carami
83 170 BRIGNOLES

Contact :

OFFICE DU COMMERCE – 04.94.86.15.97 – officecommerce@brignoles.fr

Dates et lieux :

- Lieu : Centre-Ville (Place Carami, rue Jules Ferry, Place du 8 mai, Rue du Docteur Barbaroux)

- Dates : Mardis 8 et 22 juillet 2025 de 19h à 23h
Mardi 5 août 2025 de 19h à 23h

- Installation : entre 16h30 et 17h30
- Démontage : A partir de 23h

Exposants recherchés :

Artisanat d'Art : Créations originales faites main par l'exposant (description du processus de fabrication requise).

Gastronomie : Produits artisanaux, locaux, ou spécialités culinaires de qualité. Une attention particulière sera portée à l'origine des ingrédients et aux méthodes de production. Les produits transformés devront respecter les normes d'hygiène en vigueur.

Produits du terroir et agriculture locale : Miel, confitures artisanales, huile d'olive, fruits et légumes de saison (privilégiant les producteurs en vente directe).

Bien-être et cosmétiques naturels : Produits artisanaux privilégiant les ingrédients naturels et les pratiques respectueuses de l'environnement.

Librairie et papeterie artisanale : Livres d'occasion de qualité, créations de papeterie originales.

Décoration d'intérieur originale : Objets uniques et créatifs.

Textiles et accessoires artisanaux : Créations originales en tissu, cuir, bijoux...

Services culturels ou de loisirs : Démonstration de savoir-faire artisanal, ateliers jeux en bois, caricaturiste, maquilleuse...

Autres critères d'éligibilité :

- Être un commerçant avec une activité déclarée.
- Proposer des produits ou services en lien avec l'artisanat, l'art, la gastronomie, ou d'autres domaines pertinents pour un marché nocturne.

Documents à fournir :

- Formulaire de candidature dûment rempli (disponible en annexe).
- Copie de l'inscription au registre du commerce ou équivalent.
- Pour les activités réglementées (vente de boissons alcoolisées, produits alimentaires spécifiques, etc.), fournir les licences et autorisations nécessaires.
- Photos ou descriptif des produits/services proposés.
- Assurance responsabilité civile.

Processus de Sélection et Droit de Refus :

Les candidatures seront examinées sur la base des critères suivants :

- Originalité et créativité des produits/services.
- Qualité des matériaux et de la fabrication.
- Présentation soignée du stand et des produits.
- Adéquation avec l'ambiance et l'esprit du marché nocturne
- Valorisation du savoir-faire local ou régional.

L'organisation du marché nocturne se réserve le droit de refuser toute candidature qui ne répondrait pas aux critères d'éligibilité, dont les produits ou services ne seraient pas jugés suffisamment qualitatifs ou pertinents pour l'image du marché, ou pour tout autre motif légitime visant à garantir la qualité et l'harmonie de l'événement.

Conditions de participation :

- Frais de participation : 17 € l'emplacement jusqu'à 6 mètres linéaires.
- Les stands doivent être installés et prêts à l'heure d'ouverture et démontés après la fermeture.
- Les participants doivent fournir leur propre matériel (tentes, tables, chaises, éclairage).

Dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être soumises avant **le 20 juin** auprès de l'OFFICE DU COMMERCE par email à officecommerce@brignoles.fr

Dès que votre candidature aura été examinée, nous vous le confirmerons par mail.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE – Eté 2025

Date de participation souhaitée (A cocher)

- ☐ Mardi 8 juillet
- ☐ Mardi 22 juillet
- ☐ Mardi 5 août

Informations personnelles :

- Nom et Prénom :
- Raison sociale :
- N° SIRET :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :
- Site internet / Page Facebook / Page Instagram :

Description de l'activité :

- Type de produits/services proposés :
- Brève description de l'activité (technique d'élaboration / savoir-faire) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Métrage du stand :
- Besoin de raccordement électrique : Oui / Non

Pieces administratives à fournir :

- Extrait KBIS (moins de 3 mois) ou SIREN
- Photocopie recto verso pièce d'identité
- Attestation assurance responsabilité civile professionnelle 2025
- Photo d'illustration de votre stand

Pour les artisans d'arts :

- Copie de la carte chambre des métiers ou d'artisan
- Trois photos : Une de votre atelier, une de vous entrain de fabriquer et de vos créations

TARIF ET MODE DE REGLEMENT :

Le prix de l'emplacement est fixé à 17€ par date, jusqu'à 6 mètres linéaires. *

La commune émettra un titre de paiement, le règlement sera à réaliser à réception du titre de paiement.

En cas de non-occupation de votre stand, sans justification préalable acceptée par les organisateurs, le paiement restera dû.

En cas d'annulation par la collectivité (intempéries, décision administrative, etc.), aucun paiement ne vous sera demandé.

***Sous réserve de vote en Conseil Municipal.**

Engagement :

Les professionnels installés sur le marché devront respecter la législation et la réglementation concernant leur profession, notamment les règles de salubrité, d'hygiène, d'information de consommateur et de loyauté afférentes à leurs produits.

Les professionnels s'engagent à apporter tout le matériel nécessaire : Tables, rallonges électrique (25m), système d'éclairage, guirlande, décoration du stand...

Les façades des tables doivent être habillées de tissus.

Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer du marché les produits qui pourraient nuire à la qualité générale du marché.

Je soussigné(e), , m'engage à respecter les conditions de participation et les règlements en vigueur.

À

Le

Signature et cachet de l'entreprise

ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE

Je soussigné(e) :

Entreprise :

Adresse :

.....

Certifie être assuré pour ma responsabilité civile professionnelle.

M'engage à souscrire auprès d'une société d'assurance, un contrat garantissant contre le vol et la casse l'ensemble des biens exposés sur mon stand pendant la durée des marchés et pendant les opérations de montage et de démontage ou à renoncer à tout recours contre l'organisateur dans le cas contraire.

À

Le

Signature et cachet de l'entreprise